

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 avril 2014

Etaient présents : Barbaz Régis, Masnada Véronique, Barbaz Damien, Gallice Danielle, Perroux Jean-François, Ansard Jacqueline, Gaillard Bertrand, Nowotny Dominique, Schwartzmann Hervé

Absents excusés : Pesenti Patrick, Donjon Gérard

Désignation des membres aux commissions communales ou groupe de travail

Finances	Régis BARBAZ	Véronique MASNADA	Damien BARBAZ	Danielle GALLICE
Travaux, bâtiment, Urbanisme	Damien BARBAZ	Patrick PESENTI	Jean-François PERROUX	Gérard DONJON
Forêt	Patrick PESENTI	Jean-François PERROUX		
Scolaire et Périscolaire	Véronique MASNADA	Danielle GALLICE	Hervé SCHWARTZMANN	
Services à la population / personnes âgées	Danielle GALLICE	Jacqueline ANSARD	Damien BARBAZ	
Suivi employé communal	Damien BARBAZ	Patrick PESENTI	Jean-François PERROUX	
Communication	Hervé SCHWARTZMANN	Bertrand GAILLARD	Jean-François GALLICE	
Gestion de la salle des fêtes	Véronique MASNADA	Damien BARBAZ	Bertrand GAILLARD	Dominique NOWOTNY
Groupe de travail "carte communale"	Gérard DONJON	Patrick PESENTI	Jean François PERROUX	
Groupe de travail "schéma d'assainissement"	Véronique MASNADA	Dominique NOWOTNY	Bertrand GAILLARD	
Délégué défense	Véronique MASNADA			

La commission de suivi de l'employé communal se réunira tous les mardis des semaines impaires à 18h30 en mairie. C'est l'occasion de faire le point sur les travaux en cours ou à exécuter.

Désignation des délégués aux différents syndicats

	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes Cœur de Savoie	Régis BARBAZ	Véronique MASNADA
Syndicat d'Assaibissement (SPANC)	Véronique MASNADA	Dominique NOWOTNY Bertrand GAILLARD
Syndicat des eaux	Jean-François PERROUX	Claude GUILLERMAND Patrick PESENTI
Syndicat du Collège du Val Gelon	Régis BARBAZ	Jean François PERROUX
Espace Belledonne	Patrick PESENTI	Bertrand GAILLARD
Métropole Savoie	Régis BARBAZ	Véronique MASNADA
SIBRECSA (Déchets)	Hervé SCHWARTZMANN	

Fixation du nombre de membres au CCAS et désignation des membres

Le conseil d'administration du CCAS est présidé par le Maire de la commune et comprend en nombre égal au maximum 8 membres élus au sein du Conseil Municipal et 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes de la commune.

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres au CCAS à 4.

Sont élus membres : Danielle GALLICE, Jacqueline ANSARD, Dominique NOWOTNY et Damien BARBAZ.

Compte rendu du conseil d'école

Le Maire fait part au Conseil Municipal du compte rendu du conseil d'école. Le nombre d'élèves pour la rentrée 2014-2015 est en baisse, la suppression d'une classe est avancée.

Immobilier

Un particulier demande à la mairie la vente d'un morceau de parcelle communale qui jouxte sa propriété. Le Conseil Municipal approuve la demande.

D'autre part, la commune souhaite acquérir une parcelle de terrain et fera une proposition aux propriétaires concernés.

Bâtiment communal de La Frasse

Les travaux sont quasi terminés. La réception de chantier est prévue le mardi 29 avril.

Info de dernière minute : réception reportée au mardi 13 mai à 17h30.

Tarif de location des gîtes communaux

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de location pour 2015.

Compte Administratif 2013 du Budget communal

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2012		229 664,37		66 770,43
Part affectée			66 770,43	
Opérations de l'ex 2013	561 440,37	371 667,41	264 485,76	314 483,33
TOTAUX	561 440,37	601 331,78	331 256,19	381 253,76
Résultat clôture 2013		39 891,41		49 997,57
Reste à réaliser	109 319,00	48 906,00		
Totaux cumulés	670 759,37	650 237,78	331 256,19	381 253,76
Résultats définitifs	20 521,59			49 997,57

Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

Compte de Gestion 2013

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, Ludovic BALTY, est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2013

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 49 997,57 € en investissement.

Budget Primitif 2014

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 286 959,00 €

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 264 559,98 €

Le Budget Primitif équilibré en dépenses et recettes est voté à l'unanimité.

Taux des taxes

Lors de la fusion des Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2014, il a été décidé une neutralité fiscale et financière pour les ménages.

Le Conseil Municipal, pour être en harmonie avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie, décide d'appliquer les taux des taxes communales proposés par la Communauté de Communes, à savoir :

TH : 7.95%

TFB : 11.43%

TFNB : 24.51%

En contrepartie de la baisse des taux communaux, la Communauté de Communes Cœur de Savoie attribuera une indemnité de compensation à la commune.

Approbation du rapport du commissaire enquêteur

Pour le déclassement du chemin communal désaffecté de La Frasse, une enquête publique a eu lieu du 20 février 2014 au 7 mars 2014 inclus. Après la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur nous a adressé son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées et notamment son avis favorable.

Le Conseil Municipal approuve le rapport du commissaire enquêteur.

Divers

Il serait à envisager d'installer une buse plus importante au ruisseau dans les Roches.

Un tableau pour les permanences des élections européennes du 25 mai 2014 sera établi.

Prochain conseil municipal prévu le 27 juin 2014